

Protocole d'évaluation des Auteurs d'Agression Sexuelle et indication de thérapie

Emmanuelle TERRIER

Psychologue clinicienne

Bernard SAVIN

Psychologue clinicien, Docteur en Psychologie

Fédération des Soins aux Détenus

Centre Hospitalier Interdépartemental, Clermont de l'Oise (France)

Au sein de la Fédération des soins aux Détenus de l'Oise (France), lorsque un détenu auteur d'agression sexuelle formule une demande de suivi lors de l'entretien infirmier qui suit son arrivée à l'établissement pénitentiaire, il est rapidement orienté vers un des intervenants de l'équipe en vue d'une évaluation.

Ce protocole d'évaluation comprend quatre étapes distinctes.

1. Le premier entretien a pour but de reconstruire le parcours personnel du patient ainsi que d'évaluer l'authenticité de sa demande de suivi psychologique. Ceci, grâce à l'échelle URICA qui permet de situer à quel stade de changement se situe le sujet par rapport au problème qu'il expose comme étant à l'origine de sa demande de soin.
2. Le second entretien est consacré à la passation de l'entretien diagnostique SIDP IV qui repose sur l'exploration des critères du DSMIV pour les troubles de la personnalité.
3. Au cours du troisième entretien s'effectue la passation du Rorschach système intégré.
4. La passation du Q.I.C.P.A.S.S. (Questionnaire d'Investigation Clinique pour les Auteurs d'Agressions sexuelles ,© Balier Cl., Ciavaldini A., Girard-Khayat M., 1997) constitue la quatrième étape de ce dispositif d'évaluation. La passation de ce questionnaire peut prendre plusieurs entretiens.

Une fois l'évaluation terminée, le cas du patient est présenté au cours d'une réunion d'équipe où il est discuté de la meilleure orientation thérapeutique envisageable : thérapie individuelle d'orientation psychanalytique, thérapie de groupe (groupe de parole d'orientation psychanalytique, groupe d'entraînement aux habiletés sociales cognitivo-comportementale), thérapie individuelle cognitivo-comportementale, relaxation et travail corporel.

Le patient sera revu une dernière fois par l'évaluateur et un membre de l'équipe thérapeutique pour lui restituer les résultats de l'évaluation ainsi que la proposition de prise en charge.